

CHARTRE DES PRODUITS DE VERVICOOP

1. INTRODUCTION

Notre chartre formalise nos missions à travers différents engagements en matière d'approvisionnement.

- **Engagement de transparence** via notre étiquette informative, à la prise en compte des enjeux environnementaux, de santé et de respect des droits fondamentaux des êtres vivants en passant par notre recherche de relations commerciales équitables ;
- **Engagement responsable et durable** : Une filière écoresponsable, où chaque acteur s'engage à minimiser son empreinte environnementale négative (mode de production, emballages, gestion des déchets, bien-être animal, transports, rapprochement des bassins de production et des bassins de consommation, etc.)



Ces engagements constituent la vision qui nous guide pour sélectionner nos produits.

2. NOS MISSIONS

Vervicoop s'est fixé les missions suivantes :

- Permettre l'accès à l'alimentation durable au plus grand nombre, notamment via son fonctionnement avec un réseau de coopérateurs travaillant un nombre de 3 heures par mois, et permettant la proposition de produits à des prix les plus accessibles possible.
- Encourager une économie locale en créant des partenariats étroits et solidaires sur le long terme avec des producteurs de la région ;
- Mettre en place une politique du prix juste : un prix le plus accessible possible pour le consommateur tout en rémunérant correctement le travail du producteur;
- Proposer une politique de transparence de l'information sur les produits et sur le fonctionnement du supermarché ;
- Sensibiliser sur les habitudes de consommation et leurs impacts (santé, mode de vie sain, écologie, économie, etc.) ;
- Lutter pour la préservation et l'économie des ressources naturelles en choisissant des produits respectueux de l'environnement, en prévenant le gaspillage alimentaire et le suremballage via la vente en vrac.

Chaque produit proposé aux consommateurs de Vervicoop respectera notre chartre de qualité, l'origine, le Bio ou issu du commerce équitable

3. NOS CRITÈRES DE SÉLECTION DES PRODUCTEURS

Pour accomplir nos missions, nous avons défini des piliers sur base desquels nous sélectionnons les produits et producteurs. La coopérative restera souveraine quant au choix des différents fournisseurs.

1. Produits locaux :

Notre région est riche en produits et savoir-faire locaux tels que viandes, laits, fruits/légumes, jus, sirop, produits d'entretien, cosmétique, etc. Nous nous tournerons vers les productions et transformations locales en priorité.

Nous soutenons les producteurs qui travaillent de manière artisanale.

2. Circuit court :

On entend par circuit court, favoriser une relation directe entre le producteur et les consommateurs en évitant au maximum les intermédiaires. Certains produits ne sont pas disponibles dans notre région ni en Belgique: c'est le cas des légumineuses, des fruits secs, du sucre de canne, etc. Nous les achetons en vrac chez un grossiste ou chez une coopérative bio et les reconditionnons pour les vendre en magasin. Vous trouverez donc des produits de base provenant d'ailleurs pour une alimentation saine et équilibrée.

3. Naturel :

Nous privilégions des producteurs qui ont des pratiques de production respectant le vivant et la terre, sans l'utilisation de produits toxiques, avec un minimum d'impacts négatifs sur l'environnement.

L'utilisation des OGM, à quelque étape de la production, est proscrite.

La garantie des pratiques Bio et de respect du vivant seront basées sur les agréments officiels pour les structures labellisées.

La certification bio n'est pas obligatoire, nous mettons un point d'honneur à ce qu'ils travaillent dans cette philosophie. Le partenariat avec le producteur sera donc réalisé sur base de la confiance mutuelle, de la transparence, et de la reconnaissance des acteurs dans le réseau de production.

Les producteurs régionaux s'engagent à évoluer vers une production agro biologique ou naturelle, s'appuyant sur des pratiques agro écologiques paysannes.

4. Equitable :

Nous voulons assurer une rémunération équitable du producteur, tout en garantissant un prix le plus juste possible pour le consommateur. Nous ferons confiance aux labels reconnus et certifiés en la matière.

5. Zéro déchet :

Nous favoriserons les produits en vrac et les contenants réutilisables.

6. Transparence :

Les producteurs ont une démarche de transparence sur leurs pratiques agricoles ou de fabrication de produits.

Étiquettes claires, origines des produits en vrac et des ingrédients utilisés en cas de produits transformés, cahier des charges utilisés par l'artisan ou l'agriculteur, et tout ce qui peut aider à renforcer la confiance et le partenariat.